

Tout le problème, dis-je, est de ceux que le Parlement doit étudier au cours de la présente session. Une solution en est impérieuse dans l'intérêt de l'agriculture dans l'Ouest. J'espère revenir sur cette question plus tard lorsque la Chambre sera saisie d'un projet de résolution inscrit à mon nom au *Feuilleton*. Je me rends compte que le problème du blé et de la vente de cette céréale est rendu plus compliqué par suite de la situation internationale. Les menaces de guerre et la répétition des crises ont eu pour résultat de faire baisser la valeur de la livre sterling. Nous nous rappelons les effets désastreux du fléchissement de la livre sterling en 1932 et 1933. Ce que nous avons tenté de faire pour maintenir la parité entre notre monnaie et le dollar-or a porté un rude coup aux producteurs des denrées essentielles de notre pays. L'année dernière, la livre sterling valait cinq dollars de monnaie canadienne, et elle vaut approximativement \$4.70 aujourd'hui; ce qui signifie, naturellement, que si nous vendons la valeur d'une livre de marchandises en Grande-Bretagne, au lieu de recevoir cinq dollars de notre monnaie, comme l'année dernière, nous ne recevons que \$4.70. Dans les années dont j'ai parlé, les gouvernements d'Australie et de Nouvelle-Zélande prirent l'attitude exactement opposée à la nôtre, et le résultat fut que les cultivateurs de ces pays reçurent, pour leurs produits, des sommes plus élevées dans leur monnaie, ce qui leur permettait de faire face à leurs obligations dans cette monnaie. J'estime que cet aspect de la situation agricole doit être pris en considération par le ministre des Finances et par le Gouvernement, avant qu'il ne soit trop tard.

Je ne veux pas m'étendre longuement sur la situation internationale, cet après-midi. Le premier ministre nous a assuré, l'autre jour, que la Chambre aurait amplement l'occasion de débattre les affaires internationales, et j'attends ce débat. Cependant, je veux cet après-midi, dire quelque chose sur un des résultats de la récente série tragique d'événements. Aujourd'hui, les victimes de la terreur fasciste et nazie appellent l'attention et l'aide de tous les peuples civilisés, et je me demande ce que sera la réponse du Canada à cet appel. Des journaux pro-nazis imprimés au Canada et une littérature pro-nazie imprimée en Allemagne, largement répandus au Canada, essaient de nous empoisonner par une propagande antisémite. Je trouve étrange que de temps à autre, dans cette Chambre et dans les autres législatures du Canada, nous entendions parler de la propagande communiste et du besoin, à ce que l'on dit, de la combattre, de la chasser du pays; mais jusqu'ici, personne au parlement ni dans aucune législature n'a essayé de chasser cette mauvaise propagande nazie, qui attaque

une minorité du pays où nous vivons. N'oubliez pas que les deux tiers des réfugiés qui souffrent aujourd'hui en Europe centrale ne sont pas des Juifs. Naturellement je ne dis pas qu'avec nos problèmes actuels de la dépression agricole et du chômage, nous pouvons ouvrir toutes grandes nos portes à tous ceux qui veulent entrer. La Fédération du commonwealth coopératif, comme d'autres groupes de ce pays, s'est toujours opposée aux plans d'immigration favorisés par certains intérêts qui avaient quelque principe économique à faire valoir, des terres à vendre, des moyens de transport à utiliser, et ainsi de suite. Le Canada, cependant, devrait aujourd'hui être prêt à se joindre à d'autres démocraties pour offrir asile à une juste proportion de persécutés, juifs et chrétiens, dans un large effort humanitaire pour soulager leur détresse, et en prenant les précautions convenables pour qu'ils ne puissent devenir une charge publique, ou aggraver nos problèmes d'agriculture et de chômage. Je signale au Gouvernement que cette politique sera conforme au principe que nous appelons quelquefois le libéralisme traditionnel.

Qu'est ce "libéralisme traditionnel"? Hier soir, j'ai lu, dans un vieux journal montréalais, un rapport sur la réaction du Canada devant les atrocités analogues, mais beaucoup moins graves, commises en Russie en 1905, il y a maintenant trente-trois ans. A cette époque, une grande assemblée de protestation fut tenue à Montréal, et une résolution de protestation et d'indignation fut votée à l'unanimité et envoyée au tsar. Des protestants, des catholiques et des Juifs de la province de Québec s'unirent pour exprimer leur horreur de crimes qui paraissent insignifiants auprès des cruautés de la persécution nazie en Allemagne et dans les régions qui sont sous la botte de fer de Hitler. De nombreuses personnalités qui n'avaient pu venir envoyèrent des messages. A cette époque de 1905 Son Excellence l'archevêque de Montréal en adressa un à M. D. A. Ansell de cette ville. J'en lirai la traduction anglaise.

Elle est datée de Montréal, le 15 novembre 1905, et est rédigée dans les termes suivants:

Archevêché de Montréal,

Montréal, le 15 novembre 1905.

A M. D.-A. Ansell,

250, rue Bleury, Montréal.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 13 de ce mois. Comme vous, je déplore grandement les massacres qui ont eu lieu à Odessa et à d'autres endroits de la Russie. De tels massacres sont réprouvés par l'esprit chrétien et par les lois de l'humanité. Tout de même, je ne crois pas qu'il soit opportun pour moi de prendre part à l'assemblée à laquelle vous m'invitez.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

Paul, archevêque de Montréal.